



NATURE
RÉCRÉATION &

Juin 2022 - n°12

INTRODUCTION

JUSTICE SOCIALE, GENRE ET SANTÉ RÉCRÉATIVE.

Même si nous avons déjà consacré certains numéros de la revue Nature & Récréation à l'un ou l'autre des sujets abordés dans ce numéro, sans doute faut-il reconnaître la nécessité d'accorder toute sa place à ces pratiques institutionnelles et sociales concernées par la santé des personnes et l'accessibilité sociale des pratiques de nature pour des publics, historiquement exclus ou éloignés de ces espaces récréatifs, que ce soit les femmes, les milieux populaires ou les personnes en situation de handicap. Pourtant, les travaux de recherche ne manquent pas, aujourd'hui, pour accompagner cette transition socio-récréative de la part de chercheurs et chercheuses engagé-es qui rendre compte de la façon dont des vulnérabilités sociales se renforcent ou au contraire se réduisent dans le champ des pratiques physiques, sportives comme socio-récréatives. La communauté scientifique met ainsi à jour tantôt des pratiques, discours et processus discriminants, tantôt des pratiques inclusives et solidaires, dans des clubs, des quartiers ou diverses institutions, encore ou nouvellement, actives au sein des mouvements d'éducation de la jeunesse et populaire, ou engagées dans des pratiques de résistance à la commercialisation uniforme des espaces touristiques.

Dès lors, ils nous semblaient nécessaire d'ouvrir ce dossier sur la manière dont certain-es apportent leur contribution à la compréhension des pratiques sociales et solidaires existantes dans les pratiques récréatives en nature. On ne saurait passer sous silence l'existence de tous ces acteurs et actrices qui s'impliquent dans les communes et quartiers de France, dans l'éducation nationale et les associations populaires, dans les centres de vacances pour enfants défavorisés et publics en situation précaire comme le fait l'association 82- 4000 solidaires (<https://824000.org/>). Celle-ci s'engage pour l'inclusion par le sport des publics les plus éloignés et qui luttent pour déconstruire/réduire

Cecile OTTOGALLI
Jean CORNELOUP

MCF-LVIS EA7428

UFR-STAPS - Université Lyon1

cecile.ottogalli@univ-lyon1.fr

les discriminations qui, sournoisement mais efficacement, au quotidien limitent leur liberté. Même si, les statistiques confirment l'effritement du nombre de colonies et de centres de vacances pour tous et toutes, d'autres structures, mouvements sociaux ou tiers lieux voient le jour, pour donner de la présence à des pratiques de solidarité de proximité. L'enjeu n'est pas dans les vertus historiques accordées aux grandes vacances, aussi bienfaitrices soient-elles, mais dans l'accompagnement à la pratique de proximité ou à des projets collectifs structurants. Ce numéro thématique, modeste sur un plan scientifique, mais ambitieux sur l'intention de rendre compte de pratiques innovantes bien que souvent invisibles, voire marginalisées, en mouvement dans le champ des sports de nature.

Dans cette perspective, les articles proposés par Jean-Baptiste. Duez et Gilles Rotillon ainsi que celui de Léa Sallenave traduisent l'intention de rendre compte du maintien des « structures sociales » dans les sports de montagne que ce soit en randonnée ou en alpinisme. J. B. Duez et G. Rotillon font l'historique de l'engagement de la FSGT depuis les années 1970 pour donner naissance à un alpinisme populaire. Projet politique non abouti, traduisant la difficulté à renverser les structures sportives de l'alpinisme, mais abouti aussi, dans la mise en place d'une communauté FSGT qui revendique une culture sportive de la nature, non engagée dans les pratiques élitistes de la montagne, mais beaucoup plus dans une pratique sociale et solidaire, collectivement partagée dans leurs clubs. Article passionnant qui exprime et traduit ces luttes sociales qui ont alimenté pendant bien des années l'engagement militant de bénévoles pour faire advenir un plein air social et convivial. Aujourd'hui, ces pratiques associatives anti-capitalistes telles qu'ils en parlent, continuent de se développer, à la fois, pour « casser » cet alpinisme genré qui a été dominant et continue de l'être, mais surtout pour encourager une autre culture du plein air qui soit non pas a-spatialisé, mais ancrée dans des collectifs citoyens et dans des lieux de pratique à l'exemple de HauteRoche, dans l'Yonne où la pratique sociale et solidaire de l'escalade est développée dans le territoire local.

La démarche est la même concernant l'article de Léa Sallenave sur la pratique de la montagne sportive pour les jeunes des « cités grenobloises ». Sa démarche de recherche consiste à poursuivre les engagements historiques des « communistes du plein air », présents à la FSGT, dans l'intention de déconstruire la violence symbolique adressée à ces publics « de couleur en majorité noire » qui n'appartiennent pas à l'éthos et l'hexis de la culture dominante de la montagne sportive. Un ethno-centrisme alimente les bonnes manières de parcourir, de parler et de se comporter en montagne, renforçant les pratiques discriminantes, existantes dans le quotidien des lieux de vie de ces dominés. Aller en montagne ne réduit pas ces distances sociales et ethno-raciales, car celles-ci n'ont rien de naturel ; ce que cette chercheuse illustre via l'étude de terrain réalisée, en suivant des jeunes de ces cités dans leurs pratiques de randonnée en montagne et de passage dans les refuges. Lorsqu'une acculturation n'est pas envisageable, sauf à s'éloigner de la culture populaire des banlieues, seule une enculturation est possible, en



donnant de la présence à leur forme culturelle de pratique, en lien avec leur position dans l'espace social. La chercheuse présente différentes pratiques sociales et imaginaires possibles pour ces publics en puisant dans les référentiels socio-culturels de leur espace de vie, situés dans leurs « cités » grenobloises. Mais, à la différence de l'article sur la FSGT, elle évoque l'existence d'une en-a-culturation de ces jeunes racisés en créant un métissage culturel entre leur culture populaire et la culture de l'alpinisme. Comme, toute pratique sociale de la montagne ne se comprend que par les profits sociaux et symboliques que la personne peut évoquer de « retour sur terre », ces jeunes font valoir leur « masculinité » de retour dans la cité pour avoir réussi telle épreuve, valorisée auprès des pairs. Impuissante à déconstruire les structures sociales, la pratique de montagne s'affirme alors comme un outil de renforcement de l'ordre du genre. La chercheuse offre ainsi une contribution novatrice articulant les facteurs de l'intersectionnalité.

Autre sujet qui cette fois ne parle pas de montagne et de verticalité, mais beaucoup plus d'eau, de mer et d'horizontalité, via les pratiques de natation en piscine et en pleine mer. L'article de Valérie Schwob participe à montrer à la fois le rôle des projets collectifs entre la France et le Sénégal pour donner du sens à des engagements dans des pratiques sportives, mais aussi à faire état de la présence de cultures récréatives différentes en fonction des espaces de pratique (piscine et mer). En observant les usages sociaux de l'eau, un milieu aquatique émerge (au sens de Berque¹) qui traduit, non pas la présence d'un déterminisme spatial et environnemental, mais de propriétés physiques, sociales et symboliques avec lesquelles les collectifs expriment une forme culturelle de pratique, située entre l'environnement et les collectifs présents. Mais, au-delà de cette singularité culturelle que dévoile cette lecture des usages de l'eau, l'article traduit la manière dont des personnes se lient ensemble pour donner de l'existence à un commun récréatif. Comme si, pour inviter les filles (en particulier) à pratiquer la natation et à s'enculturer aux pratiques aquatiques contemporaines, l'éducation et la formation ne pouvaient suffire à favoriser cette appropriation sociale du temps libre, sans la capacité à intervenir sur et dans l'espace public. D'où le rôle joué par cette manifestation populaire consistant à parcourir 600 m en nage libre en mer au Sénégal, pour accompagner cette transition récréative parmi les populations sénégalaises. L'enjeu est d'importance car cette relation corporelle à l'eau via la natation et cette culture somatique et esthétique à la mer pourrait contribuer à instaurer un autre partage du sensible (Rancière²) dans la société sénégalaise. Une santé récréative serait ainsi en mouvement, associée à une relation sympathique à la mer et à ses apports dans la manière



¹ BERQUE A. (2000), *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin

² RANCIÈRE J. (2000), *Le partage du sensible*, Paris, La Fabrique Éditions

de penser autrement le bien-être et les effets de l'environnement sur les conditions sanitaires de vie (Kalaora³).

Enfin, avec l'article d'un collectif de chercheur.es, une autre lecture scientifique de la santé est proposée dans la façon d'envisager la prise de nourriture lors des courses d'ultra-trail, à l'appui de différents supports méthodologiques d'enquête. Comme si, ce qui se jouait dans cette activité alimentaire ne relevait pas exclusivement de connaissances et de pratiques, accréditées par les spécialistes de la nutrition. De multiples effets ordinaires et de savoirs expérientiels que chacun «bricole » et compose en fonction des relations collectives contractées et des observations « glanées » ici ou là interviennent dans ce processus alimentaire. En dehors d'un cadre rationnel que l'on souhaiterait appliquer pour comprendre les pratiques collectives d'un groupe social, pour partie, composé de public appartenant aux milieux supérieurs et censés être experts en démarches instruites et savantes, cette étude interroge ce moment particulier dans un trail où les traileurs se retrouvent dans cette espace de ravitaillement. Celui-ci évoque l'idée d'un « lieu social total » (au sens de Mauss) au sein duquel un milieu nourricier se compose (au sens de Berque) à l'interface de différences composantes sociales et interactionnelles présentes. Ce milieu devient spécifique à cette compétition et relié à toute une chaîne organisationnelle (et « de désordonnement du bien manger ordinaire ») avec laquelle le coureur compose sa manière de se nourrir et d'en faire une pratique sociale. L'approche fonctionnelle, savante et rationnelle de la prise alimentaire est ainsi encadrée dans une santé récréative via la culture du trail qui intervient dans les relations que les traileurs auront avec la nourriture durant la course et au quotidien. La forme culturelle hypermoderne⁴ qui qualifie la pratique du traileur, actuellement, définit la façon de concevoir la santé récréative⁵ affective. Celle-ci est l'objet d'une déclinaison pragmatique, « carnavalesque » et esthétique dans les ajustements entre traileurs, accompagnateurs et organisateurs des espaces de ravitaillement, localement situés. Sans doute, dans une approche transitionnelle du trail, les références à Pelluchon⁶ pourraient être convoquées autour du principe de considération dans l'intention d'aborder les relations à la nourriture dans une perspective transmoderne⁷. La fin de l'article aborde en pointillé ce sujet.

³ KALAORA B., VLASSOPOULOS C. (2013), *Pour une sociologie de l'environnement*, Seyssel, Champ Vallon.

⁴ BESSY O. (2022), *Courir de 1968 à nos jours*, Cairn, Morlaàs.

⁵ CORNELOUP J. (2016), De la santé parfaite... à la santé récréative, n° 34, Sport et citoyenneté, pp. 15-16.

⁶ PELLUCHON C. (2015), *Les nourritures. Philosophie du corps politique*, Paris, Seuil.
PELLUCHON C. (2018), *Éthique de la considération*, Paris, Seuil

⁷ CORNELOUP J. (2022), *La transition récréative, une utopie transmoderne*, PURH, Rouen.

Paradoxe de ce numéro de la revue N & R, qui à la fois aborde la question de la santé populaire et de la santé des milieux supérieurs, entre ceux/celles qui définissent les cultures référentes en gestation, créatrices de discrimination et de dépenses financières abusives (par rapport à la moyenne des Français-es) et ceux/celles qui n'arrivent pas à trouver leur place dans ce jeu des distinctions récréatives en nature. A une époque où les questions de santé s'invitent, de plus en plus, dans l'agenda des politiques publiques, associées à des dépenses de plus en plus exorbitantes pour répondre à ces demandes de santé fonctionnelle, ne serait-il pas important aussi d'accompagner la présence d'une santé récréative pour les milieux populaires via l'accompagnement à la présence de formes culturelles de pratique, initiées et dynamisées par les « gens de peu » (Sansot⁸), capables de donner de la présence à leurs propres imaginaire et usage de la nature bienfaitrice ?

Autre paradoxe que de diriger un numéro sur les pratiques sociales et solidaires et, dans le même temps, d'y reproduire une forme d'invisibilité à l'égard d'un des publics – pourtant fortement minorés et discriminés dans certaines pratiques de nature – à savoir les femmes (ou les personnes s'identifiant comme telles). Si Léa Sallenave mobilise le genre pour comprendre comment les pratiques de montagne permettent, à des jeunes hommes socialement dominés, de performer la virilité et d'être dominants dans l'ordre du genre, il n'en demeure pas moins que les filles/femmes sont absentes. De façon plus générale, l'absence ou la rareté de contributions/productions examinant les pratiques de nature (et les expériences qui s'y construisent) au prisme du genre (entendu ici, non comme une catégorie sociale parmi d'autres, mais comme un « système social de différenciation et de hiérarchisation qui opère une bi-catégorisation relativement arbitraire dans le *continuum* des caractéristiques sexuelles des êtres humains » Le Feuvre⁹) nous interroge. Au-delà de porter une attention aux femmes comme aux hommes dans leur statut de pratiquant, encadrant ou dirigeant, l'enjeu de l'appel à communication était de questionner le rôle des pratiques de nature dans le devenir homme ou femme comme le fruit d'une histoire et d'une socialisation toujours à l'oeuvre. Ainsi, examiner les modalités de construction/déconstruction, les effets, ainsi que les variations de ces rapports de pouvoir en fonction des groupes sociaux et/ou des institutions demeure une perspective pour les prochains numéros. La communauté scientifique n'échappe, malheureusement, pas à des formes de cécité (voir d'androcentrisme) qu'il nous faut savoir identifier dans nos productions si nous voulons, modestement et indirectement, contribuer à la démocratisation (et non seulement à la massification)

⁸ SANSOT P. (1998) *Du bon usage de la lenteur*, Paris, Payot

⁹ LE FEUVRE N. (2003), « Le "genre" comme outil d'analyse ». In FOUGEYROL-LAS-SCHWEBEL D., PLANTE C., RIOT-SARCEY M., et ZAIDMAN C. *Le genre comme catégorie d'analyse : sociologie, histoire, littérature*, par Dominique, pp. 39-52. Bibliothèque du Féminisme. Paris: L'Harmattan.



des pratiques récréatives de nature. Au-delà d'une prise en compte des « invisibles », le genre ne devrait-il pas devenir un paradigme à partir duquel nous pouvons relire nos travaux ? Cette absence de contribution ou d'utilisation dans la quasi-totalité de nos travaux doit également nous interroger sur le niveau de maîtrise, la réception et l'usage de ce concept (et des approches théoriques qui en découlent). Dans les précédents numéros de la revue N&R, le terme de genre est principalement utilisé pour qualifier une manifestation ou diversité non définie, un type de choses, de discours ou autres entités (par exemple « des dangers climatiques en tout genre », « un genre de comportements », etc), un type de production littéraire ou alors le terme est utilisé pour signifier l'appartenance à une catégorie de sexe (homme ou femme, tel est mon genre). Ainsi, force est de constater notre propre cécité alors même qu'à titre personnel ou collectif, nous mesurons et partageons, parfois, les enjeux sociaux à l'œuvre. Comment interpréter cet angle mort aux questions de genre au moment où les pratiques politiques, institutionnelles et sociétales en font une préoccupation importante ? Bien sûr, la famille des pratiques récréatives de nature, pas plus que les autres pratiques sportives, n'échappent aux effets de l'ordre du genre. Le chantier demeure entier pour que la solidarité rime aussi avec sororité. A ce titre, dans le cadre de ce numéro, nous avons choisi, de permettre aux auteur-es qui le souhaitaient d'utiliser les règles de l'écriture non discriminante (souvent via l'usage du point médian) afin de renoncer au fait que « le masculin l'emporte » en grammaire comme ailleurs et d'accepter que ce qui n'est pas nommé à plus de mal à exister dans nos pratiques.

